



Comité des Ardennes

C.R. REUNION COMITE DIRECTEUR du 15/05/2019 à 18:00

Présents : Virginie COLSON - Julien DUPONT - Daniel HUBERT - Nicolas PINAS - Patrick SOILOT - Sylvain MOLLE – Vincent BELINGHERI - Mathieu SIMON - Jacky MORANT - Daniel SPENLE – Sébastien DEGRET (à partir de 20h)

Excusés : Thierry LECLERC - Jordan GUILLAUME – Jean Michel BRACONNIER - Guillaume DAVENNE (non élu)

Absents : Alain POIREL - Romain LECUIVRE

Le quorum étant atteint, Le Comité Directeur peut délibérer

1/ RAPPORTS DES COMMISSIONS

- Sportive :
 - o Championnat par équipes : compléter absolument la D1 élite pour la saison 2019/2020
 - o Vétérans : problème du buffet, un appel interne au comité sera lancé, Vincent et Virginie veulent bien aider
 - o Coupe : proposition d'autoriser une équipe à jouer à 4 joueurs (2 joueurs ne disputant pas les simples pouvant être incorporés dans le double) : adoptée à l'unanimité
 - o Championnat jeunes : revoir le règlement pour la prochaine réunion
 - o Critérium : sur une journée l'an prochain, à l'unanimité
- Jeunes et technique :
 - o Dark à Montcy : unanimité pour reverser la recette au club
 - o Intercomités : manque l'arbitre de l'équipe
 - o Initiateur : unanimité pour l'organisation et le tarif de 60€
 - o Pongistes : unanimité pour la proposition de tarif
 - o Contrat mi-temps : unanimité pour effectuer les démarches
 - o Aide Myshaal : unanimité pour l'aide financière
 - o Partenariat marque tennis de table : unanimité pour Stiga
- Statuts et Règlement :
 - o Travailler sur un règlement intérieur dès cet été pour le voter en septembre lors de l'AG (vu à la FTTT le samedi 18 mai)
- Communication et sponsors :
 - o Nouveau contrat : Bricomarché dès septembre 2019 avec naming du championnat par équipes départemental
- Finances :
 - o Mission confiée à un expert-comptable pour les comptes de cette saison
 - Situation satisfaisante avec un résultat estimé à + 7 000 € au 30 juin 2019

2/ TARIFS 2019/2020

- 3 propositions sont faites pour les licences :
 - o Augmentation FTTT et LGETT

- Augmentation partielle
- Absorption totale
 - Absorption à la majorité 5 voix dont le président
- Interventions :
 - Club à 20 € de l'heure
 - Autres organismes : 23 € de l'heure => à l'unanimité

3/ CALENDRIER 2019 /2020

- A retravailler par mail pour la prochaine réunion

4/ PROCHAINE REUNION

- Le mercredi 19 juin à 18h00
 - Ordre du jour :
 - Calendrier 2019/2020
 - Cahier des charges
 - Appel à candidatures
 - Organisation 2019/2020
 - Règlement championnat jeunes
 - Contrat stiga et commande groupée de balles

- Fin de la séance à 21h00.